



MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES,
DE LA DIVERSITÉ ET DE
L'ÉGALITÉ DES CHANCES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Violence faites aux femmes

*Le Gouvernement mobilise
les entreprises.*

Dossier de presse • 25 novembre 2022

Édito



Isabelle Rome

Ministre déléguée auprès
de la Première ministre
chargée de l'Égalité entre
les femmes et les hommes,
de la Diversité et
de l'Égalité des chances

Longtemps ensevelies sous l'indifférence collective, les violences faites aux femmes sont désormais regardées en face par notre société tout entière ; avec l'intransigeance qu'elles méritent. Cette prise de conscience collective, fruit du travail des associations notamment, constitue un basculement culturel profond. Un basculement culturel dont le Gouvernement s'est saisi avec la plus grande résolution depuis que le 25 novembre 2017 le Président de la République a fait de l'égalité entre les femmes et les hommes la Grande cause de son quinquennat, dont la lutte contre les violences constitue le premier pilier. Une Grande cause qu'il a décidé de renouveler pour les cinq années à venir.

Reflet brut de notre société, miroir de ses imperfections, les entreprises sont au cœur de ce combat. Actrices de la Cité, elles ne sont pas imperméables aux injustices qui la traversent. Elles ont, par conséquent, un rôle de premier plan à jouer aux côtés des pouvoirs publics et des associations.

Parce que la lutte contre les violences faites aux femmes nous concerne tous, des violences qui s'immiscent dans toutes les sphères de notre société, je tenais – pour ce 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes – à mobiliser les entreprises comme jamais nous l'avons fait auparavant. Je me réjouis qu'elles aient répondu présentes à travers des initiatives concrètes et, pour certaines d'entre elles, des partenariats avec des associations.

C'est cet esprit collectif qui nous permettra de remporter cette bataille et d'éradiquer le fléau des violences, indigne de notre civilisation.

Sommaire

Mieux informer les victimes	4
Héberger les victimes	9
Favoriser la réinsertion professionnelle	15
Recouvrer l'estime de soi	21
Accompagner les associations	23

Les entreprises s'engagent.

Mieux informer les victimes



ENGIE inscrit dans la durée son engagement dans la lutte contre les violences aux côtés du ministère de l'Égalité

Pendant toute l'année 2022, ENGIE a souhaité s'associer à l'action du ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances en apposant les numéros de téléphone des différents dispositifs d'aide et d'orientation des victimes de violences sur l'ensemble des factures adressées à ses 8 millions de foyers clients durant un an : 3919, 17, 114. ENGIE a décidé d'inscrire dans la durée son engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes et continuera à communiquer les numéros d'urgence sur les factures sur l'ensemble de l'année 2023 !

Avec ses 50 000 collaborateurs en France et ses 8 millions de foyers clients, le Groupe ENGIE joue un rôle central dans l'écosystème économique et social français, et dispose d'une capacité unique d'atteindre et de sensibiliser le plus grand nombre sur la question des violences.

ENGIE a voulu, en tant qu'entreprise engagée, répondre à l'appel lancé aux grandes entreprises par Madame Isabelle Rome, en s'engageant à relayer la communication du gouvernement autour de la prévention et du traitement des violences, mais aussi en contribuant financièrement à la lutte contre les violences par un don de la Fondation ENGIE au profit d'associations engagées dans la protection des victimes. L'aide à l'enfance et la place des femmes sont au cœur de l'engagement de la Fondation ENGIE.

Catherine MacGregor, Directrice générale d'ENGIE, a déclaré : « *Je suis fière qu'ENGIE s'engage à lutter contre le fléau des violences faites aux femmes. Notre Groupe a la capacité de contribuer à ce combat, par son engagement au plus près du terrain.* »

Isabelle Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, a déclaré : « *La lutte contre les violences est un combat de longue haleine qui doit reposer sur une détermination et une vigilance de chaque instant ainsi que sur une action collective. Le ralliement d'entreprises à cette cause, aux côtés des pouvoirs publics et des associations, constitue dès lors un atout précieux. Groupe pionnier en la matière, je me réjouis qu'ENGIE renouvelle son engagement pour mieux faire connaître les numéros d'urgence et d'accompagnement à destination des femmes victimes de violences. C'est à travers ce type d'actions concrètes et d'ampleur que nous parviendrons à éradiquer le fléau des violences.* »



Orange et le ministère de l'Égalité poursuivent leur engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes

Entre le 21 et le 26 novembre 2022, le dispositif du Gouvernement comprenant le numéro d'urgence 3919 est relayé dans l'ensemble des 550 boutiques Orange. Le groupe relaie également le message sur l'ensemble de ses comptes Facebook et Twitter.

De plus, Orange met en ligne un guide qui référence les dispositifs numériques permettant d'endiguer les violences à l'égard des femmes.

Enfin, la Fondation Orange continue au travers des 362 Maisons Digitales présentes dans 23 pays, de prévenir les violences en donnant plus d'autonomie aux femmes grâce au numérique.

Fabienne Dulac, Directrice Générale Adjointe, CEO d'Orange France, déclare : « *La lutte contre les violences faites aux femmes est une cause qui doit tous nous concerner et nous mobiliser. Chez Orange, nous poursuivons notre engagement, en relayant le numéro d'urgence 3919 dans l'ensemble de nos boutiques, sur tout le territoire. En nous appuyant ainsi sur l'ancrage et la visibilité de notre réseau de distribution, nous sommes fiers de porter à la connaissance de tous les dispositifs d'aide existants, pour ainsi contribuer, à notre échelle, à endiguer les violences faites aux femmes* ».

Isabelle Lonvis-Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, déclare : « *Les violences faites aux femmes constituent un fléau indigne de notre civilisation. Le combat pour les éradiquer concerne toute notre société. Je me réjouis que des entreprises, à l'instar du groupe Orange, s'engagent aux côtés de l'État et des associations pour toujours mieux informer, protéger et accompagner les victimes de violences.* ».



Tinder France s'associe au Gouvernement pour promouvoir les dispositifs d'accompagnement et d'alerte des victimes et témoins de violences sexistes et sexuelles

À compter du 25 novembre 2022 et pour une durée d'un an, tous les membres de Tinder situés en France verront apparaître dans l'application une Swipe Card (visuel ci-dessous) qui mettra en avant les dispositifs d'accompagnement et d'alerte des victimes et témoins de violences sexistes et sexuelles : le numéro national d'écoute et d'orientation 3919 (ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7), la plateforme de signalement arrêtonslesviolences.gouv.fr, ainsi que les numéros à contacter en cas d'urgence : le 17 par téléphone et le 114 par SMS.

Les utilisateurs pourront également cliquer sur un lien les dirigeant vers le site [Arrêtonslesviolences.gouv.fr](https://arrêtonslesviolences.gouv.fr) : une plateforme mise en place par le Gouvernement français pour permettre à chaque victime ou témoin de violences sexistes et sexuelles d'effectuer un signalement et de trouver des associations pour être accompagnés.

Cette campagne intitulée "*Les screenshots utiles*" a pour objectif de rappeler à tous et notamment à la jeune génération que ces outils existent pour une raison : sauver des vies. L'idée est également d'inciter les utilisateurs à faire un screenshot (copie d'écran) de la campagne afin de conserver ces précieuses ressources dans leur téléphone : un geste utile.

Grâce à ce partenariat, Tinder renforce la visibilité et la notoriété des outils mis à disposition des victimes et témoins de violences sexistes et sexuelles – dans la lignée des campagnes déployées par le Gouvernement au cours des cinq dernières années :

- Le 3919, numéro d'aide et d'écoute anonyme et gratuit, porté par la Fédération nationale solidarité femmes (FNSF), pour accompagner les femmes victimes de violences, leur entourage et les professionnels concernés.

- La plateforme Arrêtons les Violences : un portail de signalement anonyme et gratuit disponible 24h/24 et 7j/7, sur lequel il est possible d'échanger avec des policiers ou des gendarmes spécialement formés aux violences sexistes et sexuelles.
- Les deux numéros d'urgence : le 17 pour contacter la police et la gendarmerie et le 114, numéro activable par SMS ou par chat destiné aux personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre. Ces numéros sont gratuits et disponibles 24h/24 et 7j/7.

« Au-delà de la journée symbolique du 25-Novembre, la lutte contre les violences faites aux femmes est un combat de chaque instant qui doit mobiliser toute notre société. Les violences ignorent les frontières géographiques, culturelles ou sociales et s'immiscent dans toutes les sphères de notre vie quotidienne. Dans ce contexte, je me réjouis du partenariat établi avec Tinder France visant à sensibiliser et orienter les victimes et témoins. C'est au travers de ce type d'actions concrètes que l'on protège mieux les filles et les femmes et que l'on fait évoluer les mentalités dans la durée », a déclaré **Isabelle Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances.**

« La journée internationale du 25 Novembre vient nous rappeler que le combat contre les violences faites aux femmes ne s'arrête jamais et il est nécessaire que chacun connaisse les outils pour faire en sorte de prévenir les violences et protéger les victimes. Chez Tinder, nous pensons que les rencontres saines et sûres commencent dès la création de votre profil Tinder et votre premier Swipe. Au cours des deux dernières années, nous avons mis en place plus de 15 fonctions et outils de sécurité et nous sommes très fiers du travail que nous avons accompli dans ce domaine, en commençant par le match mutuel, en n'autorisant jamais l'échange de photos ou de liens dans notre chat et maintenant avec des fonctions comme Does This Bother You et Are You Sure qui interviennent de manière proactive pour prévenir les comportements inappropriés entre les membres », ajoute **Leyla Guilany-Lyard, porte-parole de Tinder monde.**



Le secteur cosmétique s'engage aux côtés du Gouvernement pour faire connaître les dispositifs d'alerte et d'accompagnement à destination des femmes victimes de violences

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre, le secteur cosmétique renouvelle sa mobilisation. La Fédération des entreprises de la Beauté (FEBEA), la Fédération française de la parfumerie sélective (FFPS), la Confédération nationale de l'esthétique parfumerie (CNEP), l'Union nationale des entreprises de coiffure (UNEC) et le pôle de compétitivité Cosmetic Valley se mobilisent ensemble aux côtés du Gouvernement pour faire connaître les dispositifs d'alerte et d'accompagnement des victimes et témoins de violences.

Les marques cosmétiques, tout comme les professionnels qui travaillent au quotidien en instituts de beauté, en parfumerie ou en salons de coiffure, entretiennent un lien privilégié avec les femmes. Comme de nombreux professionnels peuvent en témoigner, l'exercice de ces métiers en contact avec le corps des femmes est parfois l'occasion d'y observer des traces de violences ou d'échanger avec des victimes. De même, les métiers de la filière cosmétique étant en majorité exercés par des femmes, elles peuvent, elles aussi, être victimes de violence.

Pour toutes ces raisons, l'ensemble des métiers de la beauté – marques, instituts d'esthétiques, spas, salons de coiffure, parfumeries – ont décidé de se réunir pour soutenir l'action du Gouvernement dans la lutte contre les violences en relayant, au plus près des femmes, les outils d'alerte et d'accompagnement.

Grâce à cette mobilisation exceptionnelle, des dizaines de milliers de points de vente répartis dans toute la France, aux côtés de très nombreuses marques cosmétiques, vont pouvoir informer leurs clientes des outils mis à la disposition des victimes et témoins de violences :

- Le 3919, numéro national d'écoute anonyme et gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7 ;
- La plateforme de signalement en ligne anonyme et gratuite arretonslesviolences.gouv.fr; Les deux numéros d'urgence : le 17 pour contacter la police et la gendarmerie et le 114, activable par SMS ou par chat destiné aux personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre. Ces numéros sont gratuits et disponibles 24h/24 et 7j/7.

Pour Isabelle Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances : *« Face aux violences faites aux femmes, nous devons ne rien laisser passer. La lutte contre ce fléau indigne de notre civilisation nous concerne tous et doit mobiliser toute notre société. Je me réjouis que les entreprises du secteur cosmétique s'engagent de manière concrète au service des femmes victimes de violences. C'est à travers ce type d'actions concrètes, réunissant associations et entreprises, que nous parviendrons à enrayer ce fléau. »*

Les entreprises s'engagent.

Héberger les victimes



Airbnb s'engage à venir en aide aux femmes victimes de violences et leurs enfants

Sous l'impulsion du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, Airbnb s'engage aujourd'hui à venir en aide aux femmes victimes de violences et leurs enfants en leur proposant un hébergement gratuit, dans les départements français les plus touchés par ce fléau. La plateforme lance ce dispositif expérimental aux côtés de la fédération France Victimes, avec le soutien de sa communauté d'hôtes.

D'ici la fin de l'année, Airbnb mobilisera les hôtes afin de proposer des hébergements gratuits dans sept départements français où le nombre de signalements est particulièrement important : le Nord, le Pas-de-Calais ainsi que les départements du Grand Paris. La fédération France Victimes, qui est actuellement en contact avec les victimes et les accompagne au quotidien, coordonnera la mise en relation entre les hôtes volontaires et les victimes afin de leur fournir un hébergement d'urgence adapté à leurs besoins.

Ces séjours seront gratuits. Airbnb s'engage pour sa part à financer jusqu'à 200 euros par séjour afin d'encourager et de soutenir l'élan de solidarité de sa communauté d'hôtes.

« Les violences faites aux femmes sont un mal profond qui détruit des vies et brise des familles entières. Avec le lancement de ce dispositif et le soutien de France Victimes, nous espérons mettre à l'abri les victimes de ce fléau et éviter - autant que faire se peut - l'escalade des violences dont pâtissent encore trop de femmes et leurs enfants. L'hospitalité est le cœur de notre activité et les hôtes sur Airbnb ont déjà fait à maintes reprises preuve de générosité pour venir en aide aux femmes victimes de violence en Irlande et Espagne, aux soignants durant l'épidémie de COVID en

France, ou à des familles ukrainiennes fuyant la guerre partout dans le monde. C'est pourquoi j'appelle à nouveau les communautés locales d'hôtes à se mobiliser à nos côtés pour soutenir cette cause et remercie tous ceux qui rejoindront l'initiative ! » déclare **Emmanuel Marill, Directeur Général d'Airbnb France.**

« La prévention et la lutte contre les violences est un combat de longue haleine qui doit reposer sur une vigilance de tous les instants et une action collective. Le ralliement d'entreprises privées à cette cause constitue un atout précieux. Je me réjouis de l'expérimentation lancée par Airbnb avec France Victimes et je tiens à remercier les Français qui répondront à cet appel. Face aux violences faites aux femmes, nous sommes tous concernés », déclare **Isabelle Lonvis-Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances.**

« Que de nouveaux acteurs, comme Airbnb, s'engagent fortement pour participer à la mise en sécurité des femmes victimes de violences constitue pour France Victimes un acte essentiel qui nous permettra d'enrichir nos accompagnements. Confrontée à l'ampleur de la situation, la mobilisation de structures privées qui viennent compléter l'effort de la Nation tout entière apporte une vraie solution de proximité face à la pénurie d'hébergements d'urgence et aux besoins des victimes », déclare **Jérôme Moreau, porte-parole de France Victimes.**



Gîtes de France devient partenaire de la fédération France Victimes pour venir en aide aux femmes victimes de violences et à leurs enfants

À l'occasion du 25 novembre 2022, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le réseau Gîtes de France® est fier d'annoncer son engagement avec la fédération France Victimes, sous l'impulsion du ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, pour venir en aide aux femmes victimes de violences et à leurs enfants en leur proposant des hébergements d'urgences gratuits en France métropolitaine ainsi que dans certains territoires d'Outre-mer.

Afin de mettre en place ce dispositif expérimental, Gîtes de France® va lancer un appel auprès des 40 000 propriétaires de son réseau. Les propriétaires qui souhaitent participer au dispositif seront alors mis en relation avec la fédération France Victimes, qui coordonnera les mises à disposition d'hébergements, pour répondre au mieux aux besoins des victimes.

Les valeurs de partage, d'entraide et de solidarité sont depuis de nombreuses années l'ADN du réseau Gîtes de France. Depuis trois ans devant l'ampleur de la crise sanitaire, puis la crise humaine liée à la guerre en Ukraine, le réseau a initié de nombreuses opérations de solidarité vers des publics variés : les soignants lors de la crise sanitaire dès 2019, les propriétaires directement touchés par la tempête Alex en 2020, les étudiants précaires en 2021, mais aussi auprès du Secours Populaire en 2022 et plus récemment, la fondation *Je Pars, Tu Pars, Il Part* pour favoriser l'accès aux vacances et aux loisirs de familles défavorisées.

« Nous sommes très fiers de pouvoir nous associer à ce nouveau dispositif initié par le Ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances en partenariat avec France Victimes.

Aider et soutenir ceux qui en ont besoin est, pour Gîtes de France, une réelle préoccupation. Si les hébergements de notre réseau peuvent avoir une mission sociale et d'entraide, nous en sommes très heureux. Nous lançons dès aujourd'hui un appel à nos 40 000 propriétaires et à nos agences départementales pour que des hébergements d'urgence soient mis à disposition de ces victimes, pour qu'ils puissent être à l'abri de tout danger » déclare **Sylvie Pellegrin, Présidente de la Fédération nationale Gîtes de France®**.

« Le fléau des violences faites aux femmes s'imisce dans toutes les sphères de notre société et, ce faisant, nous concerne toutes et tous. Premier pilier de la Grande cause des quinquennats du Président de la République, ce combat mobilise au quotidien les acteurs de l'État aux côtés des associations. Dans ce contexte, je me réjouis de l'engagement des entreprises et, a fortiori, du nouveau dispositif lancé aujourd'hui par Gîtes de France en partenariat avec France Victimes. C'est à travers ce type d'actions concrètes que nous parviendrons à enrayer le fléau des violences », déclare **Isabelle Lonvis-Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances**.

« Que de nouveaux acteurs, comme Gîtes de France, s'engagent fortement pour participer à la mise en sécurité des femmes victimes de violences constitue pour France Victimes un acte essentiel qui nous permettra d'enrichir nos accompagnements. Confrontée à l'ampleur de la situation, la mobilisation de structures privées qui viennent compléter l'effort de la Nation tout entière apporte une vraie solution de proximité face à la pénurie d'hébergements d'urgence et aux besoins des victimes », déclare **Jérôme Moreau, porte-parole de France Victimes**.



La Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air se mobilise aux côtés de la fédération France Victimes pour venir en aide aux femmes victimes de violences et à leurs enfants

À l'occasion du 25 novembre 2022, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, sous l'impulsion du ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA) a décidé de s'engager en nouant un partenariat expérimental avec la fédération France Victimes pour venir en aide aux femmes victimes de violences et à leurs enfants.

Ce partenariat se traduira par la mise à disposition d'hébergements d'urgence gratuits sur l'ensemble du territoire national grâce à la mobilisation des adhérents de la FNHPA. Afin de mettre en place ce dispositif expérimental, la FNHPA va lancer un appel auprès de ces derniers. Les adhérents qui souhaitent participer au dispositif seront alors mis en relation avec la fédération France Victimes, qui coordonnera les mises à disposition d'hébergements afin de répondre au mieux aux besoins des victimes et de leurs enfants.

« Cette mobilisation s'inscrit dans le sillon des actions déjà menées par les adhérents de la FNHPA pour soutenir les populations fragilisées, à l'instar des réfugiés ukrainiens au printemps 2022 » déclare **Nicolas Dayot, président de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air.**

« Le fléau des violences faites aux femmes s'imisce dans toutes les sphères de notre société et, ce faisant, nous concerne toutes et tous. Premier pilier de la Grande cause des quinquennats du Président de la République, ce combat mobilise au quotidien les acteurs de l'État aux côtés des associations. Dans ce contexte, je me réjouis de l'engagement des entreprises et, a fortiori, du dispositif expérimental lancé aujourd'hui par la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air – dont je remercie

*les dirigeants et adhérents pour leur mobilisation – en partenariat avec la fédération France Victimes. C'est à travers ce type d'actions concrètes que nous parviendrons à enrayer le fléau des violences », déclare **Isabelle Lonvis-Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances.***

*« Que de nouveaux acteurs, comme la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air, s'engagent fortement pour participer à la mise en sécurité des femmes victimes de violences constitue pour France Victimes un acte essentiel qui nous permettra d'enrichir nos accompagnements. Confrontée à l'ampleur de la situation, la mobilisation de structures privées qui viennent compléter l'effort de la Nation tout entière apporte une vraie solution de proximité face à la pénurie d'hébergements d'urgence et aux besoins des victimes », déclare **Jérôme Moreau, porte-parole de France Victimes.***

Les entreprises s'engagent.

Favoriser la réinsertion professionnelle des victimes



Carrefour soutient le retour à l'emploi des femmes victimes de violences en signant une convention avec la FNCIDFF

Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, Carrefour répond à l'appel du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, par la mise en place d'un partenariat avec la FNCIDFF, qui apporte son soutien à plus de 45 000 femmes en France.

Ce partenariat sera mis en œuvre dès janvier 2023 et s'articule autour de 4 grands axes :

- Créer des liens entre les magasins Carrefour et les antennes locales de la fédération afin de permettre un maillage territorial au plus près des besoins des femmes victimes de violences ;
- Organiser des journées de découverte de nos métiers pour les personnes prises en charge par la fédération, ainsi que des périodes de mise en situation professionnelle permettant de découvrir un métier et valider un projet professionnel ;
- Organiser un processus de recrutement ad hoc géré au niveau du siège de Carrefour, pour s'assurer que les candidatures issues de la fédération soient traitées avec une attention particulière ;
- Communiquer sur les actions et le réseau de la fédération dans nos magasins.

« Carrefour, enseigne engagée de longue date dans la lutte contre les violences faites aux femmes, a décidé cette année de se mobiliser sur une action supplémentaire, qui est de faciliter le retour à l'emploi des femmes victimes de violence. Carrefour est l'un des premiers employeurs privés de France, avec une grande diversité de métiers, et encore plus que d'autres, nous pouvons offrir des opportunités de travail aux femmes victimes de violence et qui veulent reprendre un emploi. C'est ensemble, entreprises, associations, pouvoirs publics, que nous pouvons faire la différence sur ce grand sujet de société », déclare **Carine Kraus, Directrice Exécutive de l'Engagement du Groupe Carrefour.**

« Face aux violences faites aux femmes, nous devons ne rien laisser passer. La lutte contre ce fléau nous concerne tous et doit mobiliser l'ensemble de notre société. Je me réjouis dès lors de l'engagement du Groupe Carrefour, déjà très investi sur cet enjeu, et du partenariat d'ampleur noué aujourd'hui avec la FNCIDFF, au service des femmes victimes de violences. C'est à travers ce type d'actions concrètes, réunissant associations et entreprises, que nous parviendrons collectivement à enrayer le fléau des violences », déclare **Isabelle Lonvis-Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances.**

Danielle Bousquet, présidente de la FNCIDFF, déclare : « Ce partenariat entre Carrefour et la Fédération nationale des 97 centres d'information sur les droits des femmes et des familles permet d'ouvrir des perspectives d'insertion professionnelle supplémentaires pour les femmes que nous accompagnons dans nos centres sur tout le territoire. Ce partenariat permettra aussi la mise en place de relais supplémentaires de notre communication auprès des femmes dans le champ de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. »



Le Groupe La Poste pleinement engagé en faveur des femmes victimes de violences

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre, sous l'impulsion du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, La Poste s'associe à la Fédération nationale des Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (FNCIDFF) pour poursuivre son engagement en faveur des femmes victimes de violences.

Cet engagement se traduit par deux actions concrètes :

- Une aide aux femmes qui ont besoin de retrouver une autonomie financière : La Poste engagera des actions d'accompagnement vers l'emploi dans ses métiers de traitement et de distribution du courrier ;
- Un accès facilité aux structures de soutien aux victimes : La Poste mettra de nouveau à disposition du public, dans ses bureaux de poste, de l'information sur les numéros d'urgence mis en place par les pouvoirs publics ainsi que les coordonnées des centres d'information sur les droits des femmes et des familles.

Les violences faites aux femmes sont des phénomènes graves, parfois tragiques, qui traversent toute la société. La Poste combat ces violences depuis longtemps en accompagnant les postières victimes et en diffusant le numéro d'urgence 3919 au sein de ses bureaux de poste. Les victimes de violences domestiques sont dans des situations d'urgence, elles ont besoin d'être soutenues et accompagnées dans leur vie personnelle et dans leur vie professionnelle.

Par l'intermédiaire de ses 200 assistants sociaux qui sont en lien avec des associations spécialisées partout sur le territoire, La Poste propose aux postières victimes un soutien psychologique, des conseils pour l'accès aux droits, des aides financières, des jours d'absence rémunérés pour accomplir des démarches. Quand c'est nécessaire, des changements de lieux de travail et une aide au relogement pour les victimes et leurs

enfants sont également possibles. La Poste soutient ainsi plusieurs centaines de postières tous les ans depuis plusieurs dizaines d'années.

Le renforcement du soutien aux victimes de violences domestiques est un engagement constant des derniers accords en faveur de l'égalité professionnelle. Le dernier accord a été signé le 21 juillet 2022 par La Poste et les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, la liste Osons l'Avenir CFE-CGC / CFTC et l'UNSA-Postes.

« Comptant plus de 100 000 collaboratrices, le Groupe La Poste est fortement engagé en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Il se mobilise depuis longtemps dans la lutte contre les violences faites aux femmes avec de nombreux dispositifs d'accompagnement et de protection pour les postières victimes et en participant aux campagnes citoyennes d'information sur les numéros d'appel d'urgence. Parce que La Poste se veut utile et au service de toutes les femmes victimes de violences, nous réaffirmons aujourd'hui notre engagement et amplifions notre mobilisation, en accompagnant les femmes victimes vers l'emploi et en informant sur les structures de soutien dans nos milliers de bureaux » déclare **Philippe Wahl, Président-directeur général du groupe La Poste.**

Isabelle Lonvis-Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, déclare : *« Face aux violences faites aux femmes, nous devons ne rien laisser passer. La lutte contre ce fléau indigne de notre civilisation nous concerne tous et doit mobiliser toute notre société. Je me réjouis du partenariat d'ampleur entre le groupe La Poste et la FNCIDFF, au service des femmes victimes de violences. C'est à travers ce type d'actions concrètes, réunissant associations et entreprises, que nous parviendrons à enrayer ce fléau. »*

Danielle Bousquet, présidente de la FNCIDFF, déclare : *« La Fédération nationale des 97 centres d'information sur les droits des femmes et des familles, premier réseau d'information des femmes sur leurs droits et acteur majeur de la lutte contre les violences faites aux femmes, se réjouit pleinement de ce partenariat national avec la Poste qui permettra de soutenir l'action des CIDFF dans l'accompagnement des femmes vers leur autonomie financière et professionnelle. Ce partenariat permettra également le relais, dans les bureaux de poste, de la communication sur les actions menées par les CIDFF en direction des femmes, notamment les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles. »*



Commercants
autrement

Les Magasins U s'engagent dans la lutte contre les violences aux côtés du ministère de l'Égalité et de la fédération France Victimes

Dès le 25 novembre 2022, Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, les Magasins U s'associent au ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances et complètent leur dispositif interne en s'engageant à soutenir les femmes victimes de violences en recherche d'emploi en partenariat avec la fédération France Victimes.

Système U est une coopérative de commerçants indépendants, regroupant plus de 1670 magasins, situés pour moitié dans des villes de moins de 5 000 habitants. Ces magasins sont des lieux de rencontre de millions de clients chaque année, de toute catégorie sociale, dans tout type de territoires, des lieux de vie, dans tout ce qu'elle comporte de plus beau et malheureusement aussi parfois de plus dur. La Coopérative U a très tôt pris conscience du rôle de sentinelle qu'elle peut exercer, pour repérer certains phénomènes et être aussi une porte d'entrée pour agir en faveur de certaines causes.

Système U, en tant qu'un des pionniers des groupes de distribution à agir face aux violences conjugales, a été par conséquent très sensible à l'appel lancé aux entreprises par Madame Isabelle Lonvis-Rome de recevoir et d'accompagner les femmes victimes de violences vers une formation et un emploi dans un magasin U. Ainsi, en complément notamment de la mise à l'abri d'urgence en partenariat avec Action Logement et de la mobilité géographique professionnelle immédiate proposée aux salariés-victimes, le nouvel engagement vise à accorder automatiquement un entretien aux personnes orientées par les bureaux de France Victimes dans les territoires vers un magasin U.

« Depuis 2019, nous avons développé un programme de prévention, lutte et accompagnement des collaborateurs victimes de violences conjugales et intrafamiliales pour nos 70 000 collaborateurs. Ce dispositif nous permet d'être en mesure d'écouter, rassurer et orienter les salariés-victimes vers les structures compétentes afin de garantir un soutien juridique, psychologique et social. Une fois encore, U est pleinement mobilisé pour contribuer à enrayer ce phénomène dramatique en élargissant notre action à toutes les femmes victimes de violences en recherche d'emploi » déclare **Dominique Schelcher, Président directeur général de Système U.**

« Le fléau des violences faites aux femmes s'imisce dans toutes les sphères de notre société et, ce faisant, nous concerne toutes et tous. Premier pilier de la Grande cause des quinquennats du Président de la République, ce combat mobilise au quotidien les acteurs de l'État aux côtés des associations. Dans ce contexte, je me réjouis que les entreprises s'en emparent également. Déjà très investi sur cet enjeu, Système U amplifie à nouveau son engagement via l'extension de son partenariat avec la fédération France Victimes. C'est à travers ce type d'actions concrètes et en unissant nos forces que nous parviendrons à enrayer les violences faites aux femmes » déclare **Isabelle Lonvis-Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances.**

« Les relations de longue date de Système U avec France Victimes sont un gage d'efficacité dans la mise en œuvre de ce nouveau partenariat pour toutes les femmes victimes de violences conjugales. Il nous permettra d'enrichir nos accompagnements pour faire face à toutes les répercussions des violences conjugales, notamment dans la sphère du travail pour des femmes qui auraient dû tout quitter. Avoir un emploi est en effet souvent une condition primordiale pour faciliter la sortie de l'emprise et des violences » déclare **Jérôme Moreau, porte-parole de France Victimes.**

Les entreprises s'engagent.

Recouvrer l'estime de soi

L'ORÉAL
PARIS

L'Oréal Paris s'engage aux côtés du ministère de l'Égalité

Le 25 novembre marque, partout dans le monde, la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

À cette occasion, le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances a mobilisé des entreprises des secteurs public et privé pour mettre la lumière sur la lutte contre les violences faites aux femmes, premier pilier de la Grande cause des quinquennats du Président de la République, en sensibilisant le plus grand nombre aux dispositifs d'aide aux victimes et témoins, ainsi qu'en apportant toute forme de soutien.

L'Oréal Paris, dans la continuité de son engagement aux côtés des femmes depuis plus d'un siècle, se mobilise ainsi aux côtés du ministère pour faire connaître les dispositifs d'aide aux femmes victimes de violences, relayer la nouvelle communication sur ses réseaux sociaux, et offrir en 2023 aux associations France Victimes et Fédération Nationale Solidarité Femmes, 5 000 kits de soin, maquillage, produits capillaires et d'hygiène destinés à accompagner les femmes victimes de violences.

« Nous sommes fiers de pouvoir nous associer aux actions du gouvernement pour l'élimination de la violence faites aux femmes, et d'apporter notre soutien sur l'ensemble du territoire national aux femmes prises en charge par les associations France Victimes et Fédération Nationale Solidarité Femmes. L'Oréal Paris se tient depuis toujours aux côtés des femmes pour les accompagner dans leur estime d'elles-mêmes et leur réalisation individuelle. Ces 5 000 kits d'hygiène et de beauté ont pour objectifs de les accompagner dans leurs besoins de première nécessité en plus de les aider à reprendre confiance en elles », précise **Vincent Chauvière, Directeur Général L'Oréal Paris France.**

« Parce que les violences faites aux femmes ignorent les frontières géographiques, sociales et culturelles, le combat pour les éradiquer nous concerne tous. Au cœur des enjeux de notre société, les entreprises sont aussi, avec les pouvoirs publics et les associations, des maillons indispensables pour remporter cette lutte de longue haleine. À la veille du 25-Novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, je me réjouis de l'engagement de L'Oréal Paris France. C'est à travers ce type d'actions concrètes que nous protégeons et accompagnons toujours mieux les femmes victimes de violences », déclare **Isabelle Lonvis-Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances.**

« La fédération France Victimes se félicite de ce nouveau projet de kits d'hygiène et de beauté qui symbolise l'engagement de L'Oréal Paris à nos côtés et qui permet aux femmes victimes de reconstruire leur dignité, qui passe notamment par un prendre soin d'elle-même », déclare **Jérôme Moreau, porte-parole de France Victimes.**

« La reconstruction des femmes victimes passe par le retour à l'estime de soi après les violences. Une action comme celle proposée par la marque L'Oréal Paris permettra à des milliers de femmes de retrouver dignité et le droit à prendre soin d'elles-mêmes, ce qui leur a été souvent interdit », déclare **Françoise Brié, directrice générale de la Fédération Nationale Solidarité Femmes.**

Les entreprises s'engagent.

Accompagner les associations



Lutte contre les violences faites aux femmes : Mazars s'engage à soutenir la Fédération nationale des CIDFF

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes annonce le lancement d'un partenariat avec Mazars, groupe international spécialisé dans l'audit, la fiscalité et le conseil, afin d'accompagner la Fédération nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (FNCIDFF). Mazars s'engage auprès de cette Fédération dont l'objectif est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes.

L'an dernier, Mazars avait signé à l'instar de 12 entreprises et organisations professionnelles, un Manifeste l'engageant à protéger et accompagner leurs salariées victimes de violences sous l'égide du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes. Mazars poursuit son engagement cette année en annonçant une action de mécénat à destination de la FNCIDFF.

La FNCIDFF regroupe un réseau de 97 CIDFF agréés par l'État et répartis sur tout le territoire national. Acteurs majeurs de défense des droits des femmes et de la famille, les CIDFF proposent un accompagnement individualisé à destination de toutes les femmes, en les informant sur leurs droits, en accompagnant les victimes de violences sexistes ou sexuelles, en les orientant dans leurs démarches de retour vers l'emploi, ou encore en leur apportant un soutien à la parentalité. Ils assurent un accompagnement gratuit et confidentiel. En 2021, plus de 201 400 personnes ont ainsi pu recevoir une aide individuelle dans un CIDFF.

Coordinateur du réseau, la FNCIDFF est un véritable point d'appui pour les ministères grâce à ses remontées de terrain récurrentes et à sa participation à l'évolution des dispositifs de protection en place.

La Fédération présente des enjeux de développement importants, auxquels Mazars propose de répondre. Le renforcement de ses actions et de son fonctionnement sont en effet indispensables pour assurer le meilleur accompagnement aux femmes qui en ont besoin. Mazars s'engage à accompagner les équipes de la FNCIDFF sur un diagnostic financier flash et des recommandations en matière de continuité d'activité qui permettront à l'association de mettre en place une feuille de route à plus long terme.

Olivier Lenel, Directeur Général et Président du Directoire de Mazars en France, déclare « *Chez Mazars, nous sommes convaincus que les entreprises ont elles aussi un rôle clé à jouer dans la lutte contre la violence faite aux femmes. C'est la raison pour laquelle nous avons pris l'initiative de nous engager en faveur de cette cause pour la première fois en 2021. Aujourd'hui, nous souhaitons réaffirmer cet engagement en nous impliquant toujours plus activement et concrètement dans la prévention de la violence et la protection des femmes qui en sont victimes.* »

Isabelle Lonvis-Rome, ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, déclare : « *La prévention et la lutte contre les violences est un combat de longue haleine qui doit reposer sur une vigilance de tous les instants et une action collective. La mobilisation d'entreprises privées à cette cause constitue un atout précieux. Je me réjouis dès lors de l'engagement extrêmement concret et d'ampleur de Mazars en France aux côtés de la FNCIDFF, association historique des droits des femmes. C'est en unissant nos forces, en travaillant de cette manière en synergie, que nous parviendrons à enrayer le fléau des violences faites aux femmes.* »

Danielle Bousquet, présidente de la FNCIDFF, déclare « *La Fédération nationale des 97 centres d'information sur les droits des femmes et des familles, premier réseau d'information des femmes sur leurs droits, se réjouit pleinement de ce partenariat avec le groupe Mazars dont l'accompagnement permettra le développement de notre activité ainsi que le renforcement des CIDFF dans la pérennisation et le développement de leurs ressources.* »

DES PROFESSIONNELS SONT ENGAGÉS À VOS CÔTÉS

**TOUS MOBILISÉS
CONTRE LES
VIOLENCES FAITES
AUX FEMMES**



#NeRienLaisserPasser

Contacts presse

01 42 75 62 75

presse-efh@pm.gouv.fr